Union des Amis du Parc

Riverains
RER B
Saint-Rémy

Ensemble Pour un Autre
Cœur de ville

Les Habitants
de Beauséjour

Association
« Collectif Pôle Gare Saint-Rémy »

Assemblée générale

Le 29 novembre 2023 à 21h
Salle RDC de l'ancienne mairie

www.polegaresaintremy.fr

COmité des Usagers du RER B
en vallée de Chevreuse

Vivre les Hauts de Saint-Rémy

Association des habitants
du quartier du Rhodon

Ordre du jour

- Bilan moral
- Bilan financier & Cotisation 2022-2023
- Perspectives 2023 – 2024
- Election des membres du CA
- Questions / réponses

Révision du PLU – OAP secteur gare

- Schéma de l'OAP avec les caractéristiques principales :
  - Création de ~140 logements
  - Bâtiment signal
  - Création d'une voie partagée sur la rue Ditte d'une largeur de 10m minimum
  - Création d'une liaison douce traversante en connexion avec le centre-ville

Révision du PLU – OAP secteur gare

- Plusieurs remarques formulées lors de l'enquête publique :
  - Création d'une voie partagée rue Ditte, sans étude globale **incluant le pôle gare**
  - La création d'espaces de convivialité pour l'accueil des usagers de la gare et des touristes n'est pas prise en compte.
  - La hauteur des bâtiments n'est pas claire (OAP : 15m, PLU : 14m, référence 0)
  - L'impact hydraulique de ces immeubles avec garage n'est pas considéré à ce stade. Va à l'encontre des alertes similaires du collectif sur les travaux RATP.
  - La végétalisation de pleine terre diminue de 20% (PLU) à 10% (OAP)
  - Avis de la MRAE (Mission régionale de l'autorité environnementale) :
    - https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2023-09-27_saint-remy-les-chevreuse_rplu_avis_delibere.pdf

- Pour ces raisons, opposition du collectif à cette OAP

OAP secteur gare : retours de la mairie

88	Pole Gare	OAP SECTEUR GARE	maintenir 20% de la surface des terrains en espaces de pleine terre sur l'OAP Secteur gare (contre 10% ajd)	Impossible pour répondre au demande de la DDT.
89	Pole Gare	OAP SECTEUR GARE	Etude de flux par rapport à la largeur de la voie partagée? Préciser que cette voie devra être partagé avec les circulations de la gare routière (non précisé dans l'OAP)	Une voie partagée est prévue.
90	Pole Gare	Tourisme	la zone de la gare est une zone d'accueil pour les touristes - elle devrait prévoir des aménagements adaptés : incitation à aller découvrir la ville, offrir des lieux de convivialité à l'écart des circulations dences, offrir la vue su la vallée. L'immeuble de 140 logements produirai l'effet contrainte	Les logements en front de gare sont demandé par la DDT 78. Il y aura une création de commerces en RDC des bâtis.
91	Pole Gare	OAP SECTEUR GARE	Souhaite retravailler l'OAP avec une étude de flux, étude hydraulique et en prenant en compte le pole gare tout entier	Le comité de pole gare doit répondre à des exigences règlementaires régionales à ne pas intégrer dans une OAP communale.

Etude pôle gare

- Remarques du collectif formulées en septembre 2022 (dernière réunion en mairie) :
  - Circulation des bus à optimiser
  - Parking silo : faible bénéfice net de places, très impactant. Pas d'orientation claire.
  - Circulations alternatives oubliées :
    - dépose minute
    - parking vélo
    - TAD (transport à la demande)
    - Bornes électriques
- La mairie pilote le projet.
  - Aucune action depuis 2022

Schéma d'aménagement général

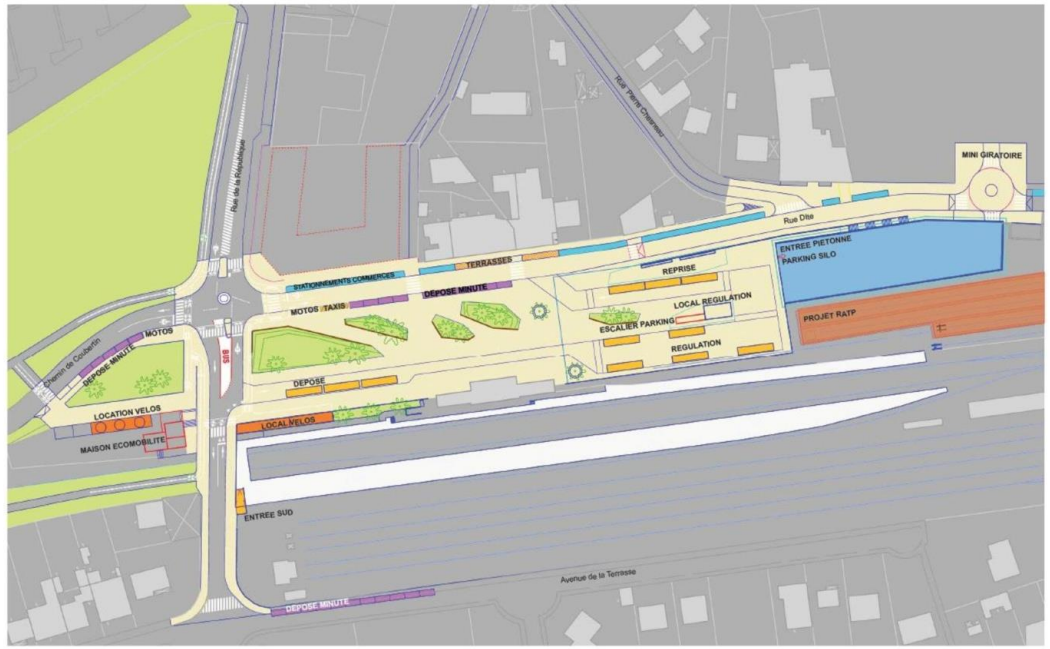

Projet RATP : enquête publique en janvier 2024

- La RATP maintient son projet de voies de garages
  - Schéma de mars 2019 : introduction de bassin de rétention sous les voies 6/8/10
  - Annonces de mai 2022 : abandon de la voie 4T.
- Prochaine étape : **enquête publique en janvier 2024**
- La position du collectif :
  - Refus du projet tant qu'une solution alternative à la voie 10 n'est pas étudiée.
    - Voie de retournement Orsay
    - Terrain Massy – Palaiseau bientôt libre des travaux L18
  - Réaliser l'accès route de Limours sans délai.
- Avis de l'Ae du 20/07/2023 :

https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/230713_voies_de_garage_st_remy_delibere_cle0f7c24.p

  - « le maître d'ouvrage n'applique ni la réglementation relative au bruit des infrastructures, ni la réglementation sur le bruit de voisinage »

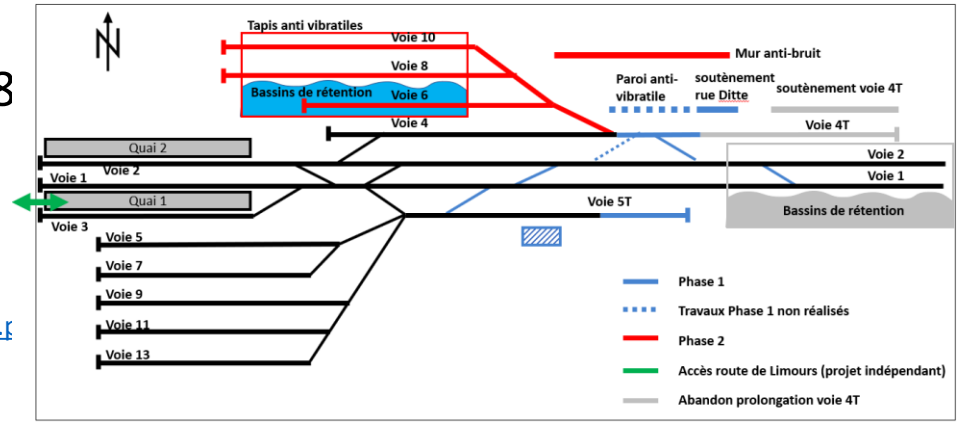

Avis de la mairie sur le projet RATP

- La Commune a émis un avis favorable mais assorti des réserves suivantes concernant :
  - La réduction des impacts sonores et environnementaux, en concertation avec la Ville et vos deux associations,
  - La réalisation préalable de l'accès via la route de Limours,
  - Le suivi du chantier conforme aux prescriptions de l'étude d'impact, avec la signature d'une convention entre la ville et la RATP,
  - La prise en compte de ce projet de l'aménagement du Pôle gare dans sa globalité.
- La mairie :
  - Accepte donc les 3 voies de garage
  - Donne un avis contradictoire avec les vœux émis précédemment en conseil municipal.

Accès route de Limours

- En phase d'avant-projet depuis mi 2023
- Première présentation par la RATP en juillet 2023.
- Nos remarques : Alléger au maximum la structure
  - Doutes sur le besoin impératif de bornes d'achat
  - Gestion du dénivelé pour accès PMR
- Pas de date de réalisation connue

L'accès supplémentaire depuis la route Limours, bien que séparé du périmètre du projet ferroviaire, pourra être réalisé dans les meilleurs délais. Les études, parvenues au stade « avant-projet », se poursuivent pour préciser ce calendrier.

Les actions du collectif en 2023

- Février : participation en commission urbanisme sur la présentation du PLU, en tant que personne publique associée
- Février / Mars : relances diverses :
  - Étude pole gare – Mairie
  - voies de garage & étude alternative : RATP
  - Exécution jugement phase 1 : Avocat/huissier & RATP
- Avril : prise de contact avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
  - Objectif : contribution à l'étude du PLU & pôle gare.
  - Sans suite car refus de la mairie d'inclure cet acteur dans les études.
- Juin : rencontre avec P-J. Baty, membre du CA IDFm, conseiller régional LREM
  - Rencontre de terrain rendue possible grâce au COURB. Présentation de l'impact du projet RATP et de la demande d'ouverture route de Limours.

Les actions du collectif en 2023

- Juillet :
  - réunion avec la RATP (MM Remond & Lecourt). Présentation des projets (voies de garage et ouverture rte Limours)
  - Prise de contact avec l'Ae sur l'étude du projet RATP
- Août : dépôt avis PLU en tant que PPA (personne publique associée)
- Septembre :
  - forum des associations. Information sur les projets en cours.
  - Réunion inter associations sur la révision du PLU.
- Octobre : Référé préventif de la RATP. Avis rendu : pas de lien entre les travaux et les dommages sur les habitations !
- Octobre / Novembre : rencontres du commissaire enquêteur en commun avec l'EPAC.
  - En permanence + Visite de terrain pour présenter le lien indispensable entre OAP secteur gare et le pôle gare.
- Novembre : Courrier au maire pour relever la contradiction des décisions municipales et le désaccord du collectif.

Vote bilan moral

Bilan financier 2022 - 2023

Recettes	
solde au 31/08/2022	1 395 €
Dons	25 €
Subvention ville St Rémy	300 €
Cotisations 2022-2023	340 €
total	**2 060 €**

Dépenses	
Frais bancaires	70 €
Frais de fonctionnement (Assurance, OVH, convivialité)	187 €
Adhésions Courb, UAP	40 €
Total	**297 €**
Solde au 31/08/2023	**1 763 €**

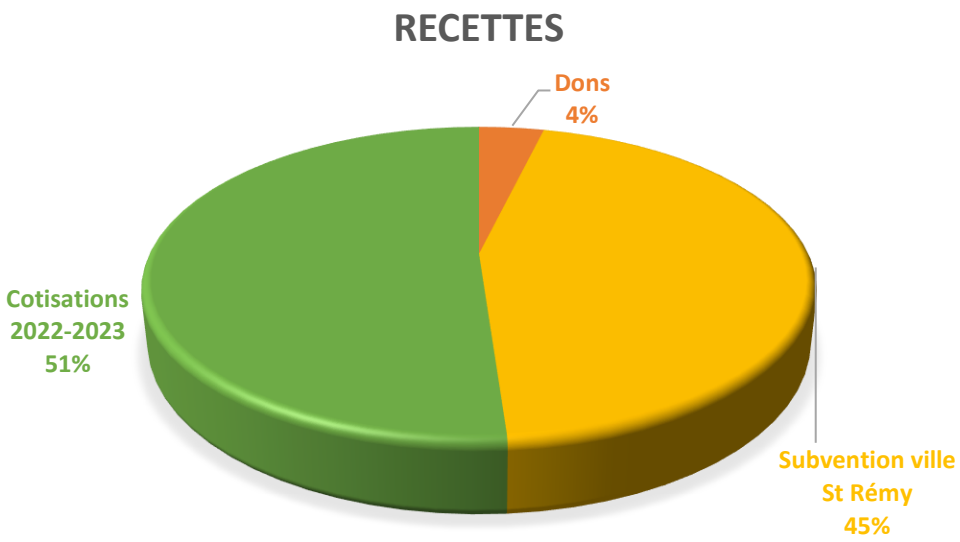

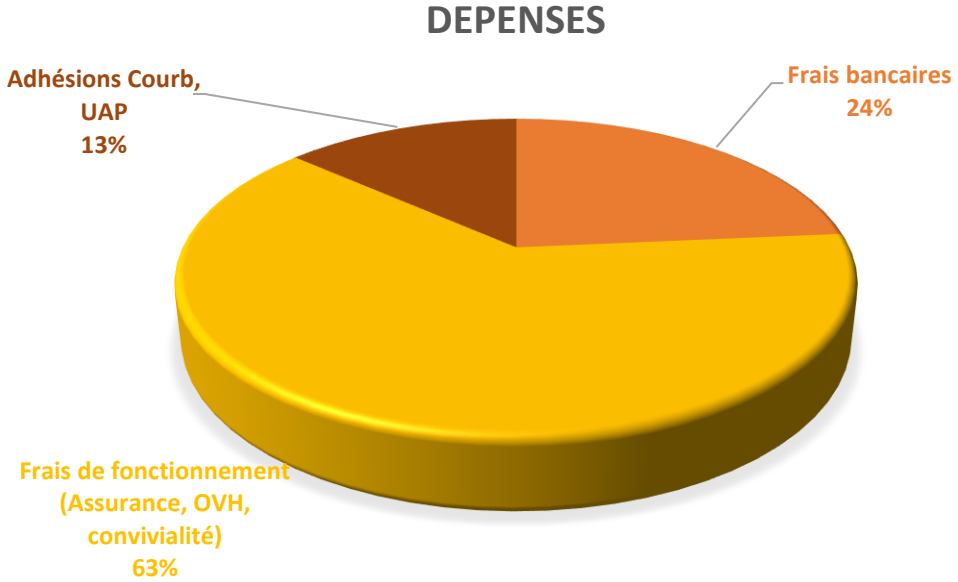

Budget prévisionnel 2023-2024

Recettes	
Subvention ville St Rémy	400 €
cotisations 2023-2024	350 €
Indemnités recours RATP	500 €
Appel aux dons	2 300 €
total	**3 550 €**

Dépenses	
Frais bancaires	110 €
Frais de fonctionnement (Assurance, OVH, Convivialité)	260 €
Frais de communication (Impressions)	125 €
Adhésions Courb, UAP	55 €
Provision pour action juridique	3 000 €
total	**3 550 €**

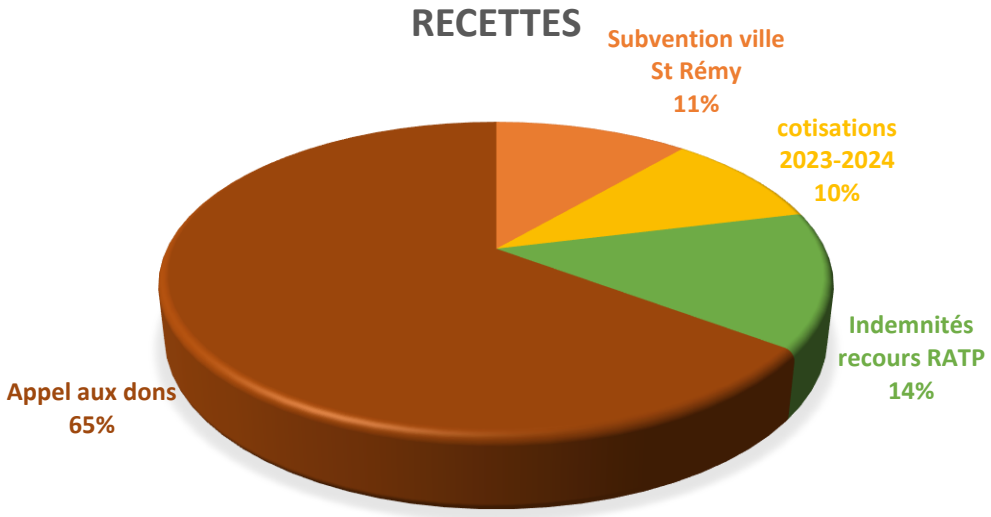

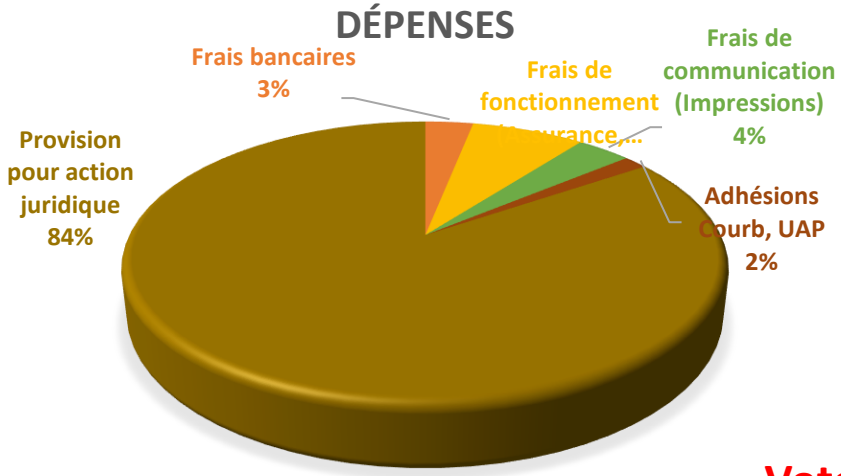

- Vote du montant cotisation futur exercice (2024 - 2025)
  - 10€ pour les individuels, 20€ pour les associations.

Vote bilan financier

Vote cotisation 24-25

Perspectives 2024

- Projet de voies de garage :
  - Participation à l'enquête publique
  - Mobilisation des adhérents, actions de communication
- PLU & pôle gare :
  - Communication sur les conclusions du commissaire enquêteur.
  - Sollicitations de la mairie pour relancer les études pôle gare
- Accès route de Limours
  - Relance de la RATP sur l'avancement des travaux

Organisation de l'association

- Constitution du conseil d'administration :
  - * Association AHQR (représentée par Luc Bergé)
  - * Association COURB (représentée par Marie-Hélène Wittersheim)
  - * Association union des amis du Parc (représentée par Catherine Giobellina)
  - * Association VHSR (représentée par Martine Michel)
  - * Association EPAC (représentée par Daniel Calinaud)
  - * Association riverains RER B (représentée par Marie-Louise Cariou)
  - * Dominique Ducout
  - * Yohann Pétillon (Président)
  - * Jean-Pierre Romeuf (secrétaire)
  - * Brigitte Toublant (Trésorière)
  - Michel Guedeney (Renouvellement en 2022)

- Une vocation :
  - Proposer des solutions alternatives à celles de la RATP et IDF Mobilités
  - Alerter sur les impacts des travaux envisagés par la RATP
  - Promouvoir l'aménagement du pôle gare (parking, parvis)
  - Demander l'accès gare côté route de Limours

***Vote renouvellement CA**

Information :

AG du COURB le jeudi 14/12 à Bures à 20h30.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

www.polegaresaintremy.fr